

Didier TRUCHET, professeur émérite, université Panthéon-Assas, président d'honneur de l'Association française de droit de la santé

In memoriam Élie ALFANDARI

Le professeur Élie Alfandari nous a quittés le 5 novembre 2020 à l'âge de 92 ans.

Ce maître incontesté du droit social et du droit économique a aussi beaucoup apporté au droit de la santé. Avec sincérité, mais trop de modestie, il disait ne pas en être spécialiste. En réalité, il le connaissait fort bien. Homme de transversalité et d'innovation, il a exercé une influence importante sur l'évolution de notre discipline. Le doyen Jean-Marie Auby ne s'y était pas trompé en lui demandant de siéger au conseil d'administration de l'Association française de droit de la santé, lorsqu'il l'a fondée en 1982. Élie Alfandari était très fidèle aux séances du conseil et aux activités de l'association. Ses interventions étaient toujours enrichissantes, pas tant sur le plan technique que sur les dimensions humaines, sociales et économiques du droit de la santé. Il avait un art particulier pour présenter, souvent sur un mode interrogatif, des observations originales qui faisaient réfléchir.

Étudiant à Poitiers, il appartenait à la grande école civiliste de la faculté de cette ville et ne cachait pas combien l'enseignement de Jean Carbonnier, notamment, l'avait marqué. Il avait commencé sa carrière comme inspecteur des affaires sociales, avant de la poursuivre à l'université. Agrégé en 1959, il rejoint en 1967 la faculté de Droit qui venait d'être recréée à Orléans et dont il fut le doyen – un doyen à tous égards fondateur – jusqu'en 1969. Il y crée le DEA de droit économique et l'Institut de droit économique et de droit des affaires. Il était d'ailleurs resté très attaché à cette ville, auprès de laquelle il avait son domicile.

Alors que l'université Paris I lui avait confié la codirection d'un troisième cycle de droit et d'économie de la santé, c'est Dauphine qu'il rejoint en 1982. Il y fonde l'Institut de droit économique, fiscal et social.

Ce créateur, qui aimait explorer des voies nouvelles, fut le premier directeur, chez Dalloz, de la *Revue de l'aide sociale*, devenue la *Revue de droit sanitaire et social*, dont il a conservé la direction jusqu'à ce que Michel Borgetto lui succède. C'est sans doute dans ces fonctions qu'il a le plus influencé le droit de la santé, et ce, par le choix des sujets et des auteurs. Il a tenu très longtemps la chronique bibliographique de la revue. Rien ne lui échappait ! Qui le connaissait un peu n'avait pas de mal à discerner, derrière la constante urbanité de sa plume, ce qui lui plaisait beaucoup et ce qui lui plaisait moins.

Élie Alfandari avait notamment publié *Action et aide sociales* (Dalloz) et *Droit des affaires* (Litec).

J'avais pour lui beaucoup de respect et d'amitié. Ce grand juriste, qui avait tant innové, était un humaniste réaliste, souriant, bienveillant, modeste. Son propos était doux, mais ses convictions, fermes.